

janvier 2011

Aubusson



Le magazine de la ville

Mag

n°15

www.aubusson.fr

le monde sportif

au sommaire...



Des travaux sur le réseau d'assainissement



Les associations sportives



Un colombarium et un jardin du souvenir au cimetière

au sommaire ...

❖ **P4 Le passeport biométrique**

❖ **P5 la TNT**

❖ **P7 L'Office de Tourisme**

❖ **P6 Les repas à domicile**

❖ **P9 Dossier : Les associations sportives**

❖ **P17 Les travaux sur le réseau d'assainissement**

❖ **P19 Le Jardin du Souvenir**

❖ **P20 Aubusson en Images**

❖ **P22 le théâtre Jean Lurcat**

*Magazine de la ville d'Aubusson
Directeur de publication Michel MOINE
Rédaction et photos Chantal Andoque/service communication
de la ville.*

*Conception graphique : Hervé Guichet/AEA publvisuel
Impression : Offset & Numérique
Aubusson Mag est imprimé
sur papier 100% recyclé
Dépôt légal*



Aubusson, à l'heure dans son siècle...



Cette fin d'année permet de tirer un bilan de l'investissement de la municipalité.

Des travaux structurant arrivent à leur terme. La station d'épuration du Gôt Barbat construite au début des années 70, ne fonctionnait plus dans les normes d'épuration. Entièrement reconfiguré, ce nouvel équipement est actuellement opérationnel. Le pilotage précis des protocoles garantira ainsi un rejet normé dans le milieu naturel. Pour autant, son bon fonctionnement est lié à la concentration du flux d'entrée : des eaux claires qui proviennent d'un réseau peu étanche notamment des collecteurs construits dans le lit des rivières Creuse et Beauze, des réseaux unitaires mais aussi de mauvais branchements individuels, parasitent le fonctionnement. Nous avons commencé à réaliser l'étanchéité des collecteurs et nous continuerons notre action sur l'ensemble du réseau et auprès des particuliers.

Les rénovations des rues ont porté sur le « visible » et « l'invisible ». Les réseaux humides et secs ont été refaits. Bien entendu le « visible » a été l'objet d'un soin particulier : ces aménagements conçus avec des matériaux de grande qualité doivent redonner aux piétons le plaisir de fréquenter les rues commerçantes de la ville : élargissement des trottoirs, mise à niveau avec la rue, extension de la zone 30 (la priorité aux piétons sur les véhicules), sécurité assurée par les bornes d'acier. La bande de roulement des véhicules a été ramenée au standard commun et le nombre de places de stationnement augmenté à proximité du cœur de ville. De proche en proche, les consoles électriques disparaissent au bénéfice esthétique de nouveaux réseaux discrets sous les corniches de toit.

Le cadre rénové de la cité a ainsi pu accueillir l'animation estivale, avec le festival des arts dans la rue, l'ouverture de la collection Fougerol, l'exposition de l'Hôtel de Ville et les autres manifestations réalisées à l'initiative des commerçants et de l'office du tourisme.

Les travaux qui s'achèvent à Philips, permettront d'accueillir dès janvier la « Passerelle », Pôle Emploi, la Mission Locale, le CIO. Localisé au cœur de ville, cet ensemble permettra le rapprochement des services et de la population ainsi qu'un nouveau dynamisme économique.

Les associations localisées sur ce site ont pu souffrir des contraintes du chantier mais la municipalité attentive à leurs difficultés a recherché des solutions alternatives et projette pour une pérennisation de leurs activités la réalisation d'une maison des sports et de la danse, allée Jean Marie Couturier.

La gestion de notre patrimoine nous a conduit à vendre l'ancien centre des impôts, rue Vieille, et à libérer les locaux pour la fin 2010. Parallèlement, la municipalité projette une opération avec Creusalis sur un bloc HLM de Chabassière pour créer une agence Creusalis et héberger des associations dans des appartements vacants. La construction, par Creusalis, de 10 pavillons sur un terrain mis à disposition par la municipalité, côte du Mont, tend à adapter l'offre locative à la demande.

Le projet du centre aqua-récréatif a été présenté à la presse et doit voir un début de réalisation en 2011 ; le lieu d'implantation de la Cité de la Tapisserie sera fixé avant la fin de l'année et l'ouverture d'une formation de 12 lisières est une première concrétisation de ce projet.

La découverte des pages suivantes vous conduira dans les évolutions de votre ville et ses efforts pour être à l'heure dans son siècle.

Je vous souhaite une bonne lecture et je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jean-Louis AZAÏS
1er maire adjoint



La tapisserie d'Aubusson
patrimoine culturel immatériel de l'humanité



Pour la réouverture
du service
de radiothérapie
de la Creuse
à Guéret
<http://www.radiotherapiecreuse.fr>
0800 828 018

Il faut compter entre 8 et 10 jours pour obtenir son passeport biométrique.



Votre région passera au tout numérique le 29 mars 2011

Que se passe-t-il ?

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique), et donc l'accès à des chaînes gratuites supplémentaires.

Pour continuer à recevoir la télévision, votre équipement doit impérativement être adapté à un mode de réception numérique.

Le jour du passage **29 mars 2011**

Arrêt de tous les émetteurs dans la nuit du 28 mars 2011 au 29 mars 2011

- les émetteurs analogiques seront éteints définitivement.

Si vous n'êtes pas équipé pour le passage au numérique, vous ne recevrez plus les programmes TV.

- les émetteurs numériques seront éteints temporairement, le temps d'effectuer les interventions nécessaires.

Etes-vous concerné ?

OUI, si vous recevez la télé par une antenne râteau sur l'un de vos postes.

NON, si vous recevez la télé par ADSL, le câble ou le satellite* et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau.

Que devez-vous faire si vous êtes concerné ?

Avant le passage, vous devez équiper chacun de vos postes reliés à une antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.

Après le passage, vous devrez effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des programmes, car les fréquences de certaines chaînes auront été modifiées, afin d'améliorer leur couverture.

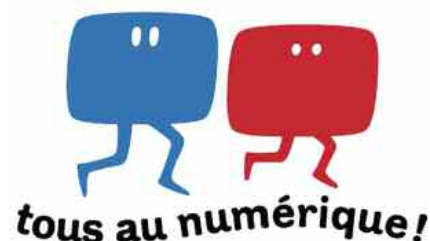
Des aides financières pour couvrir tout ou partie des dépenses que vous avez engagées pour vous équiper sont attribuées sous conditions de ressources.

Pour tous renseignements, Appelez le **0970 818 818**.

(Numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

Comment demander une assistance technique ?

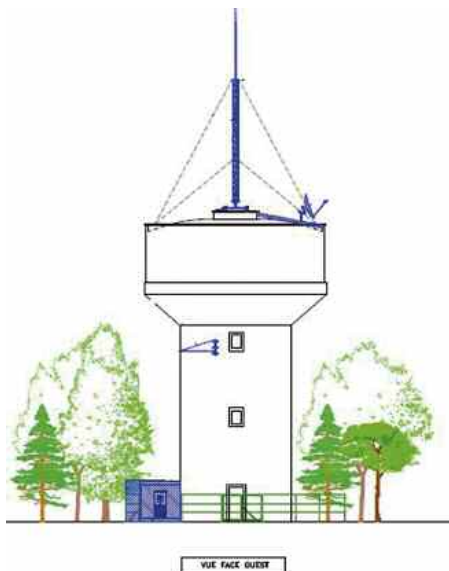
Appelez le **0970 818 818**



IMPORTANT

« La Tournée des Régions tous au numérique » visitera Aubusson en cœur de ville
Samedi 19 mars et mardi 29 mars 2011
de 9h à 16h
(Information publique et non commerciale)

5



Pylône de La Chassagne



Du nouveau au service des repas à domicile

Le portage des repas à domicile en liaison froide

Si le portage de repas à domicile est un service que les collectivités n'hésitent pas à proposer, reste à choisir entre deux options : liaison chaude ou froide

Le portage de repas à domicile des personnes âgées ou handicapées est un des services clés menés par la municipalité pour le maintien à domicile. Ainsi, le portage de repas est aussi un outil de veille sociale qui est indispensable plus encore dans une zone rurale.

Livrer quotidiennement un repas de qualité

Après de longues années de portage de repas en liaison chaude, le Centre Communal d'Action Sociale d'Aubusson a préféré le froid, pour des raisons pratiques et sanitaires, mais sans lésiner sur les moyens. Ce service va bien au-delà de la seule livraison de repas. Il suit ainsi les recommandations de la DSV* qui privilégie le froid pour des raisons sanitaires, la difficulté étant de maintenir la température constante.

La liaison froide permet d'organiser la distribution plus sereinement, quelque soit le trajet ou les impondérables (remplacement d'un agent, panne, etc.). Le service peut continuer d'assurer une livraison sur 6 jours, les repas du dimanche étant livrés le samedi.

2 agents assurent les tournées d'environ 45 repas par jour.

DSV* Direction des Services Vétérinaires



6

Il est à noter que seul le centre ville d'Aubusson change de type de portage. Les repas étant déjà livrés en liaison froide pour les secteurs périphériques et pour les repas occasionnels.

Une visite 6 jours par semaine

Suite aux recommandations de la DSV, le Conseil d'Administration du CCAS d'Aubusson a voté l'achat d'un véhicule frigorifique et du matériel nécessaire, barquettes et film thermo soudé, pour l'emballage des repas et leur livraison.

Même si ce nouveau système de liaison froide offre théoriquement plus de souplesse au service, en permettant d'espacer les livraisons, les élus ont souhaité conserver le passage quotidien. Le contact ainsi établi avec nos aînés est de meilleure qualité, et permet de prendre des nouvelles de chacun tous les jours. C'est une manière efficace de contribuer au lien social et de permettre le maintien à domicile de nos anciens.



REPAS A DOMICILE



Office de Tourisme

L'union fait la force touristique

Le service réceptif de l'Office de Tourisme d'Aubusson, véritable agence de voyages, tire pleinement profit de la mutualisation des moyens commerciaux mis en place avec Creuse Réservation et l'Office de Tourisme de Guéret.

En 2008, la centrale de réservation touristique départementale (Creuse réservation) et l'OT d'Aubusson décident de travailler de concert. Ces deux structures disposent d'une autorisation de commercialisation à destination des prescripteurs de voyages de groupes. Elles travaillaient alors de manière individuelle menant le même type d'actions sur la cible groupes et pire encore sur les mêmes prospects.

L'élaboration d'une stratégie commune, formalisée par une convention, a permis de franchir un grand pas vers la mutualisation des moyens et la coordination des services réceptifs respectifs.

Aubusson, un pionnier qui fait des émules

Afin de renforcer ce dispositif, une 2^{ème} convention s'établit entre les Offices de Tourisme d'Aubusson et de Felletin, donnant la possibilité légale à l'OT de Felletin, sous couvert de l'autorisation préfectorale de celui d'Aubusson d'être apporteur d'affaires dans la vente de produits touristiques à son échelle et plus largement sur le sud creusois par le biais de l'OT d'Aubusson.

Cette démarche vise plusieurs objectifs :

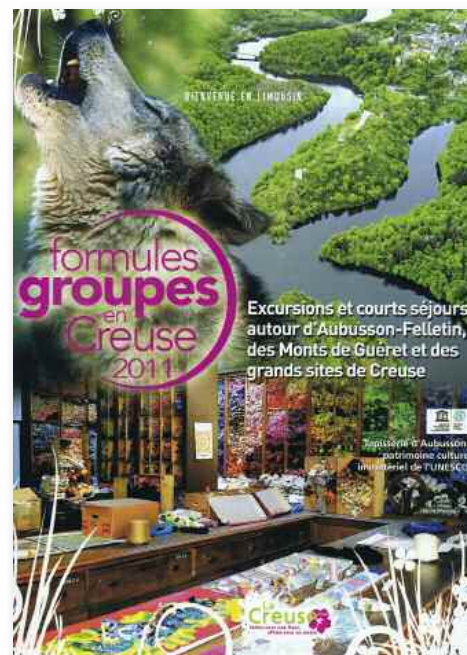
- Optimiser les compétences respectives des OT
- Améliorer les services offerts à la clientèle groupe qui bénéficie d'un véritable réseau de points de vente.
- Apporter une réponse complète et immédiate à la demande des clients tout en privilégiant l'intérêt départemental.

Dés 2009, l'activité commerciale des trois partenaires a permis à chacun d'apporter de nouveaux clients sur la destination Creuse.

En 2010, Aubusson, pionnier dans la démarche est rejoint par l'Office de Tourisme des Monts de Guéret.

Les 3 Offices de Tourisme et Creuse Réservation offrent ainsi une gamme d'excursions et de courts séjours complète et variée. Cette union a généré un chiffre d'affaires global des prestataires touristiques à hauteur de 250 000 €.

Pour 2011, les partenaires misent sur toujours plus de mutualisation pour être plus compétitif sur l'offre et la politique tarifaire des produits. Ils souhaitent aussi élargir la gamme à des forfaits tout compris pour la clientèle individuelle.



Guide des Manifestations 2011

Comme chaque année, l'Office de Tourisme d'Aubusson participe à l'élaboration du guide des Manifestations de la Creuse et du Pays Sud Creusois. Les associations qui organisent des événements en 2011 peuvent communiquer leurs informations à l'office de tourisme d'Aubusson.

OT, rue Vieille 23200 Aubusson ou
tourisme.aubusson@wanadoo.fr .

Et toujours « La médaille touristique »

La médaille touristique, frappée à 10 000 exemplaires, partie intégrante de la collection de la Monnaie de Paris, est toujours disponible pour collectionneurs et grand public au prix de 2 €.

Aubussonnais, touristes, collectionneurs sont invités à venir se procurer le jeton touristique qui met à l'honneur l'Art de la Tapisserie et l'emblématique Tour de l'horloge et l'Art de la Tapisserie ornent cette médaille en vente à l'OT et par correspondance.



Rue Vieille
Tél : 05 55 66 32 12
Courriel :
tourisme.aubusson@wanadoo.fr
Site : www.ot-aubusson.fr

La Communauté de communes soutient le commerce

La Démarche Collective Territorialisée du pays Sud Creusois soutient le commerce aubussonnais. Un soutien financier conséquent est apporté aux commerçants et artisans pour :

- renforcer l'attractivité des locaux professionnels.
- soutenir la transmission reprise d'entreprises.
- favoriser les démarches éco environnementales.
- soutenir et développer les services de proximité.
- moderniser la communication et la promotion des entreprises.

Accessibilité des locaux

Une aide spécifique est apportée pour la mise aux normes des locaux professionnels en termes d'accessibilité.

Le Pays Sud Creusois finance 90% de l'étude de l'existant et 50% des travaux avec un plafond de dépenses de 50 000€ (soit une subvention maximum de 25 000€)

C'est une opportunité exceptionnelle pour les entreprises de se conformer à ces nouvelles obligations réglementaires et normatives à moindres coûts. Les commerces de proximité sont concernés par cette réglementation puisque la loi impose que toute personne atteinte de déficience, qu'elle soit motrice, auditive, visuelle, intellectuelle, temporaire ou définitive, etc., puisse bénéficier d'un accès facilité aux parties de bâtiment ouvertes au public tant en terme d'infrastructures que d'information ou de signalisation.

Le Pays Sud Creusois a choisi d'anticiper cette réglementation dans le cadre de sa DCT en proposant aux entreprises du territoire, sous certaines conditions, un soutien et un accompagnement financier dans la réalisation de diagnostics et de travaux de mise en accessibilité de leurs locaux professionnels.

A noter que la DCT du Pays Sud Creusois prendra fin le 31 juillet 2012, c'est pourquoi il ne faut pas hésiter à la solliciter dès à présent ! Sans attendre 2015...

Renseignements & contact :

Chrystel Cadenel, animatrice de la DCT du Pays Sud Creusois

Tél : **05.55.66.99.96**

Email : dct@paysudcreusois.fr



Pays Sud Creusois
Démarche Collective Territorialisée

Des solutions accessibles... pour l'accessibilité

Commerçants, artisans ou prestataires de services : anticipez la réglementation en matière d'accessibilité !

La DCT du Pays Sud Creusois peut vous aider à faire l'état des lieux de vos locaux face à la réglementation et vous préconiser les travaux répondant aux normes d'accessibilité.

Contact : Animation de la DCT du Pays Sud Creusois
Syndicat Mixte du Pays Sud Creusois - Hôtel de Ville - 50 Grande Rue - 23200 AUBUSSON
Tél. 05 55 66 99 96 - Fax : 09 72 11 16 39 - Email : dct@paysudcreusois.fr

Urbanisme

Vous êtes commerçant ou artisan et votre établissement est amené à recevoir du public, vous êtes soumis à des règles d'urbanisme.

Au titre de l'Accessibilité et de la Sécurité des Etablissements recevant du Public, non soumis à permis de construire ou à Déclaration préalable (Art. R123-23 et L 111-8-1 du Code de la Construction et de l'Habitation), vous devez demander une autorisation de travaux

- Tous les travaux non soumis à permis de construire, portant sur la création, l'extension ou la modification d'un établissement recevant du public (E.R.P.) doivent faire l'objet d'une autorisation de travaux délivrée par le maire de la commune.
- Quand les travaux sont soumis à permis de construire, c'est le permis de construire qui vaut autorisation de travaux.
- Quand les travaux s'accompagnent d'un changement de l'aspect extérieur du bâtiment, ils nécessitent également le dépôt d'une déclaration préalable dont l'instruction se fait en parallèle avec la demande de travaux.

Le délai d'instruction du dossier est fixé à cinq mois à partir de la date du dépôt en mairie ou de la date à laquelle le dossier a été complété (article R 111-19-22 du code de la construction).

Le dossier est soumis pour avis à la commission de sécurité et de l'accessibilité compétente.

Pour tous renseignements et pour constituer votre dossier, adressez vous au service de l'urbanisme à la mairie d'Aubusson au 05.55.83.08.07 et urbanisme@aubusson.fr



9

Le monde sportif

Un des aspects majeurs de la vie d'une cité est son tissu associatif qui révèle son dynamisme et son attrait. Avec près de 80 associations actives en 2010, Aubusson propose un choix des plus éclectiques, pour tous les goûts et pour tous les âges. Bénéficiant de la mise à disposition d'installations municipales, des centaines d'adhérents peuvent ainsi s'adonner à leurs loisirs préférés.

La municipalité, partenaire attentif des associations, souhaite continuer son effort.

Le monde associatif culturel, caritatif et plus généralement non sportif sera abordé à l'occasion d'un prochain numéro.



La stade Victor Pakomoff a servi de toile géante aux élèves de terminale BEP Finition de LMB Felletin pour la réalisation d'une fresque d'après des dessins de Jacques Cinquin



ENTRETIEN avec Jean-Claude Vachon, maire adjoint chargé des sports et de la vie associative

Aubusson Mag : Quelles ont été vos premières actions lorsque vous avez pris en charge le dossier du monde associatif ?

Jean-Claude Vachon : AUBUSSON, c'est plus de 70 associations, dont 26 sportives (foot, rugby, judo, karaté, basket, vélo, pé-

tanque, escrime, athlétisme, badminton, canoë- kayak, tennis, tir au pistolet...) et 9 assimilées (gymnastique, yoga....) Il y a aussi de nombreuses associations culturelles et caritatives ou ludiques. Je suis maire adjoint en charge du sport, fonction que j'assume à 100%. Pour la vie associative, avec ma collègue Nicole Dechezleprêtre chargée de la Culture, nous avons fait le choix concerté de nous occuper des associations en fonction de leur champ d'activités. Nous sommes ainsi plus à l'écoute et plus réactifs pour les associations qui nous sollicitent.

J'ai tenu aussi à travailler avec une équipe solidaire et investie. La commission sport remplit ce rôle au-delà de toutes espérances. Elle se réunit très régulièrement. Force de propositions auprès de la municipalité, elle est à l'origine d'un certain nombre de travaux de rénovation des infrastructures existantes ou de construction de nouvelles installations.

A. M. : Avant votre élection, vous étiez déjà très proche du monde sportif, cela vous aide-t-il dans votre rôle d' élu municipal ?

J-C V. : C'est une évidence. Je connais de l'intérieur le monde associatif, ses forces et ses faiblesses. C'est dans cette idée que j'essaie de répondre et même de devancer leurs demandes. La difficulté majeure des associations tient souvent dans le vieillissement des dirigeants, des bénévoles. Pour contrer cet essoufflement, la municipalité facilite et simplifie la tâche des associations. Elle a choisi d'harmoniser et de clarifier les imprimés de demande de subventions. Nous avons aussi des critères qui nous aident dans l'octroi des subventions :

- le nombre d'adhérents.
- le rôle joué par l'association dans l'animation de la ville.
- l'existence d'une école, ses effectifs et ses animateurs.
- le nombre d'équipes engagées dans les différentes compétitions.
- les résultats obtenus par ses adhérents.

La Commission Sport répond aux invitations des clubs et participe aux assemblées générales et aux nombreuses manifestations sportives ou assimilées. Ensemble ou séparément, les membres de la Commission sont disponibles.

Elle est représentée au sein de l'O.M.S par trois de ses membres. Elle participe activement à l'ensemble des manifestations de cette dernière comme la Fête du sport en juin ou la soirée des trophées des sports en février. Elle œuvre aussi dans la mise en place du Forum Intercommunal des Associations aux côtés de Clé de Contacts.

A. M. : Au-delà des aides financières, quelles sont les mises à disposition que la ville accorde aux associations sportives ?

J-C V. : Il y a bien évidemment les installations sportives, mais aussi le personnel communal qui procède à l'entretien et qui aide à la réalisation de nombreuses manifestations. Au-delà de cette maintenance courante, des travaux sont exécutés en régie. L'année 2010 a été particulièrement chargée de ce point de vue avec les travaux du stade Pakomoff. On peut évaluer à plus 10 000 h le temps de travail des services techniques tant sur le stade Pakomoff que sur l'ensemble des installations sportives.

Pour l'année 2010, les aides directes versées aux associations sportives se montent à plus de 32 000€.

A. M. : Quels sont vos souhaits pour les années à venir ?

J-C V. : Ce sont plus que des souhaits, mais déjà des réalités. Le Dojo va laisser la place à une Maison des Sports et de la Danse en passant de 500m² à 1 300m² de superficie disponible. Il y aura 4 espaces d'activités dont 2 nouveaux, dédiés à la danse et à l'escrime, qui seront séparés par un mur amovible dont le déplacement permettra de libérer une surface de 500m². Bel espace pour l'organisation de manifestations importantes. Les communs seront mutualisés et une salle de réunion accueillera les AG des Clubs. Les travaux devraient durer 6 à 9 mois.

L'installation d'un City Stade et d'une nouvelle piste de Skate est également envisagée pour répondre à une demande très forte de la Jeunesse dans son Livre Blanc des Etats Généraux. Ces 2 installations se feront vraisemblablement entre le Lycée professionnel et le stade de la Croix Blanche. Nous aurons ainsi un vrai Pôle Sportif. Ultérieurement, des travaux d'amélioration seront entrepris au Hall Polyvalent pour restaurer ce dernier et le rendre plus fonctionnel et plus accueillant.

« Trophée des Sports » 5 février 2011 Réservez vite votre soirée !

Cette soirée met à l'honneur un sportif ou un dirigeant d'une des associations participant à la soirée. Ambiance festive, spectacle de cabaret, quelques un des ingrédients pour vivre la plus agréable soirée.



Commission sport

Jean Claude VACHON, Marie Antoinette BORDE-RIE, Claudine LEPORATI, Pascal FANNECHERE, Daniel RAPINAT et Alain BONNOT.

Propositions de la Commission Sport réalisées depuis 2 ans

- aménagement des tribunes du stade Victor PAKOMOFF (construction de vestiaires, de douches et de WC pour les arbitres, de WC hommes et femmes pour les spectateurs, pose de caillebotis sur les gradins en ciment et de pare vent sur les ouvertures latérales pour améliorer le confort du public, réalisation d'une fresque par les élèves de LMB d'après un dessin de Jacques Cinquin pour décorer et égayer le bâtiment.
- réhabilitation des courts de tennis ;
- remise en état des trois terrains sur les stades de foot V. Pakomoff et de rugby de la Croix Blanche.
- réfection des peintures extérieures du Club House de tennis et des portes et fenêtres des tribunes du stade ;
- pose d'une clôture d'enceinte au Marcillat ;
- embellissement des vestiaires de la Croix Blanche par les adolescents de Clé de Contacts avec l'aide de Gérome Brun.

MOYENS MATERIELS MIS A DISPOSITION

La municipalité met à disposition diverses infrastructures.

Equipements sportifs

- Stade Victor Pakomoff
- Stade de la Croix blanche
- Hall polyvalent
- Dojo
- Base de canoë
- Terrains de tennis et club house
- Skate park
- Salle du Centre de Loisirs Pierre Pidance
- Terrains de Pétanque à La Chassagne

Les associations sportives

Le sport à Aubusson, c'est de la dynamite ! Le tissu associatif sportif aubussonnais est particulièrement dense et diversifié. Peu de secteurs échappent à son emprise comme on peut le constater avec le florilège d'associations présentées en pages suivantes. Atout incontestable pour Aubusson, cette richesse sportive fédère bien au-delà des limites municipales.



11

Le plus ancien club...

Si l'on excepte l'Amicale Boule Aubussonnaise, actuellement en sommeil qui vit le jour en 1912 de par la volonté de 3 joueurs de la région Lyonnaise, le doyen des clubs actifs aubussonnais est sans doute le Vélo Club Aubussonnais né en 1934. Son premier président qui le restera jusqu'en 1968 fût M. VERNY, dentiste bien connu sur la place aubussonnaise.



L'Entente du Foot Aubussonnais

Il y a 15 ans, le FC Aubusson et la SS Aubusson fusionnaient pour donner naissance à l'Entente du Foot Aubussonnais. Cet anniversaire donnera lieu à une journée festive en juin 2011.

L'EFA, c'est 300 licenciés, des jeunes, des seniors, des vétérans... L'équipe première évolue en Division Honneur Régional de la Ligue du Centre Ouest depuis 5 ans, niveau jamais atteint auparavant. Vainqueur de la Coupe de la Creuse seniors et U19, de la Coupe Jean Bussière et de la Coupe des réserves. Champion Régional en Promotion de Ligue.

Important

Champion régional de Futsal 2000, 2003 et 2005, finaliste de la Coupe de France de Futsal à Angers (2003) et Périgueux (2007)

Projets 2010/2011

Partenariat jeune avec le CLERMONT FOOT AUVERGNE
Tournoi Futsal le 19 et 20 février pour les jeunes au Hall.

Tournoi au Pays Bas en mai pour l'équipe première
15 ans du club en juin

Renseignements :

Présidente : Corinne Monmaneix

Tél.: 06.81.20.64.56

Denis Courty

Tél.: 06.87.40.65.14



Nouveau le club a un site Internet efaubusson.footeo.com



L'Office Municipal des sports Un véritable esprit d'équipe !

En 1973, sur l'instigation d'une poignée de dévoués, naissait l'Office Municipal des Sports d'Aubusson.

40 ans plus tard, l'OMS est toujours présent à Aubusson, alors qu'il a disparu dans toutes les autres villes creusoises. Certes, il a connu comme l'ensemble des associations des hauts et des bas, mais avec l'arrivée en 2008 d'une coprésidence, il semble avoir retrouvé le dynamisme qui le caractérisait à ses débuts.

Près de 20 associations sportives sont adhérentes de l'OMS.

L'OMS se veut force de proposition quant au développement de la pratique sportive sur la ville. Elle est aussi un organe de concertation, de médiation, de coordination, d'information et de formation des bénévoles.

Géré par un comité directeur coprésidé par Michel Galvaing, chargé du secteur sport et Michel Giraud responsable du secteur animation et des loisirs, l'OMS regroupe toutes les formes d'associations sportives, qu'elles soient de compétition ou de loisirs.

Depuis 2008, l'OMS c'est la Fête du Sport en Juin, la réunion d'information et de formation organisée chaque année en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif et le Comité des Médailleurs Jeunesse et Sports, la soirée des Trophées des Sports, et toujours une écoute permanente du monde associatif et de ses besoins.

Pour tout renseignement, s'adresser auprès de l'un ou l'autre des coprésidents.



Je pointe et je tire avec la Pétanque aubussonnaise

La pétanque Aubussonnaise, née en 1978, est résolument tournée vers l'avenir.

Avec 76 adhérents ou 116 licenciés UFOLEP et FFPJP, une école de pétanque de 22 élèves (minimes et cadets), quatre éducateurs et de très bons résultats sur les terrains dont un titre de champion de France en doublettes mixtes l'an passé, la pétanque aubussonnaise fait figure de proue dans le Sud de la Creuse.

Les entraînements ont lieu tous les jours au boulodrome couvert de La Chassagne où se déroule également la formation des jeunes le samedi de 10h à 12h.

Renseignements : Coprésident Philippe Bonnaud Tél.: 05.55.66.22.95


13

Demandes de subventions Plus que quelques jours pour déposer les dossiers !

Pour les associations aubussonnaises qui souhaitent bénéficier des aides municipales pour l'année 2011, l'heure du dépôt a sonné !

Elles ont jusqu'au 31 janvier 2011 pour déposer leur dossier.

Afin de simplifier la tâche des dirigeants des associations et pour harmoniser les informations recueillies, une demande de subvention type ainsi qu'un imprimé permettant à la fois de faire apparaître le bilan financier 2010 (ou 2009) et le budget prévisionnel 2011, sont toujours disponibles en mairie.

Ces deux documents, complétés et accompagnés d'une copie du dernier rapport d'activité, devront être retournés à la mairie d'Aubusson (Service des Finances) avant le 31 Janvier 2011, délai de rigueur. Passé ce délai, les demandes ne seront plus recevables.



Le RCA 23 Sud

“Ecole de rugby, école de la vie”

“Le rugby est l’histoire d’un ballon avec des hommes autour et quand il n’y a plus le ballon il reste l’essentiel, les hommes”. Jean Pierre RIVES

Près de 40 ans d’histoire pour le RCA, mais plus encore pour le rugby dans le sud de la Creuse. Avant les « Verts et Blancs », il y eut les « Verts et Rouges » et c’est pour rendre hommage à ces anciens et à son Pays que le club a choisi un logo aux nouvelles couleurs et un nouveau nom : Le RCA 23 Sud

Le RCA aujourd’hui c’est une école de rugby qui s’entraîne au stade de la Croix Blanche le mercredi de 14 H à 16 H, regroupée au sein de l’URC (Union du Rugby Creusoise, Dun le Palestel, Guéret, La Sou-

teraine et Aubusson), pour effectuer le samedi des entraînements communs et participer aux tournois UFOLEP et Groupama (FFR) ; L’équipe senior évolue en série territoriale, avec pour ambition de décrocher cette saison un titre. L’entraînement se déroule les mercredi et jeudi à partir de 19 H.

Les 80 licenciés restent attachés à certaines valeurs dont le respect et la solidarité. Il existe un potentiel “de rugby” à Aubusson, et il faut tout faire pour qu’il perdure afin d’écrire de nouvelles pages “d’Ovalie” dans notre capitale.

Renseignements :

Secrétaire Général : Gérard CORNIL FRERROT - Tél.: 05 55 67 41 00

Président : Michel GALVAING - Tél.: 06 81 84 15 85

Canoë Kayak Club d’Aubusson

Toute l’année le samedi et/ou dimanche de 13h30 à 17h.

Activités : Canoë, Kayak, Raft, Hot dog, Nage en eau vive...

- Ecole de pagaie, entraînement compétitions ou loisirs
- Séance en piscine l’hiver les dimanches après midi. Animation et location toute l’année
- Organisation d’un Rallye touristique le 22 mai 2011
- Organisation de stage multi activités ouvert aux débutants et confirmés les 27, 28 et 29 mai 2011 à Treignac (Corrèze) et du 2 au 5 juin 2011 à St Pierre de Boeuf (Bassin artificiel près de Lyon)

Renseignements :

Président du club : Patrice Riboulet

Tél.: 05.55.66.83.40

Educatrice : Helena de Matteis

Tél.: 06.09.63.90.78

Canoë.kayak.club.aubusson@orange.fr



Le Badminton club d'AUBUSSON

Le Badminton Club d'Aubusson

L'effet coupe du Monde !

Club existant depuis de nombreuses années, le Badminton Club d'Aubusson a vu le nombre de ses licenciés exploser au cours des 2 dernières saisons, 31 en 2009/2010, 52 pour cette saison 2010/2011. Le tournoi interne de juin 2010 a permis de mesurer la qualité des joueurs du club.

Sous la houlette du président Alain Jurmande, la nouvelle équipe dirigeante dynamise le club en l'inscrivant notamment au championnat inter club du département.

Sport accessible à tous, petits et grands, le badminton sera à l'honneur lors des championnats du monde qui se dérouleront en France, au stade Pierre de COUBERTIN à Paris du 23 au 29 août 2011.

Les entraînements ont lieu sur les 8 terrains du hall polyvalent le mardi et le jeudi de 18H00 à 20H00. Le matériel est fourni (raquettes et volants).

Renseignements :

Président : Alain Jurmande
05.55.67.39.02 et 06.15.39.24.91
juju23@cegetel.net

15

Aubusson Felletin Basket

Le basket de plein pied dans l'intercommunalité !

Créé dans les années 70 Aubusson Basket Club compte aujourd'hui une centaine de licenciés. Soucieux de prendre toujours plus d'envergure, le club a misé sur l'intercommunalité en devenant **Aubusson Felletin Basket**.

Les équipes fanions garçons et filles évoluent au niveau régional et portent haut les couleurs du club. L'école de basket accueille les enfants dès 6 ans et forme une partie des meilleurs joueurs creusois. Les entraînements ont lieu : les mardis et vendredis soir pour les seniors filles et garçons, le mercredi après midi pour les minimes et cadets, le lundi en fin d'après midi pour les poussins, benjamins et baby basket. Les rencontres à domicile ont lieu au Hall polyvalent d'Aubusson, au lycée Eugène Jamot et depuis peu au gymnase de Felletin. Le club organise le 28 mai 2011 les finales de Coupe de la Creuse jeunes ainsi que la deuxième nuit du basket début juin

Renseignements :

Président : Alain Maugard Tel 06.08.23.04.53 • Blog : aubussonbasketclub.sport24.com



Premiers secours



Des défibrillateurs en fonctionnement

Depuis déjà quelques mois, des DAE (Défibrillateurs Automatisés Externes) sont installés dans des lieux publics : l'Hôtel de ville, le Hall polyvalent, la piscine intercommunale et le Dojo.

A l'origine de cette initiative, un constat national : près de 300 personnes décèdent chaque jour d'un arrêt cardiaque soit près de 50 000 personnes par an.

L'utilisation d'un défibrillateur, accompagnée des gestes de 1er secours, peut permettre d'attendre les secours en ayant donné plus de chance à la victime de l'accident cardiaque.

La municipalité a travaillé, depuis 2 ans, sur l'installation de DAE dans des lieux publics municipaux et sur la formation de nombreuses personnes à leur utilisation.



Un défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation. Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé.

Les formations

En 2008, la 1ère formation s'est déroulée à l'initiative du club « Cœur et Santé » présidé par Mme Suchaud qui a offert son 1er défibrillateur à la commune d'Aubusson installé au Hall polyvalent.

La 2ème formation, financée par l'Office Municipal des Sports d'Aubusson à l'intention des clubs sportifs était encadrée par la Protection civile.

Au cours de cette formation, les participants, joueurs, dirigeants, bénévoles... ont acquis des connaissances sur les gestes à faire en cas de malaises (obtention du PSC1*) et sur l'utilisation des défibrillateurs qui seront mis à la disposition des associations lors de leurs compétitions.

* (PSC1 : certificat de Compétence de Citoyen de sécurité Civile: Premiers secours Civique de Niveau 1).

Au mois de novembre 2010, ce sont des agents municipaux qui ont été formés pour utiliser au mieux le défibrillateur.





Des travaux sur le réseau d'assainissement très attendus

La réfection de l'ensemble des réseaux situés dans le lit des rivières La Creuse et La Beauze a commencé en 2010 et se poursuit en 2011. Ces travaux sont indispensables pour ne pas hypothéquer les résultats des travaux réalisés à la STEP.

Après le cœur, les artères

La difficulté majeure tient de l'érosion naturelle et de l'acidité de l'eau de la rivière (eau en général particulièrement acide chez nous) qui attaque les regards en béton et leurs protections. Le réseau et les regards sont situés dans le lit des rivières et le défaut d'étanchéité entraîne des arrivées d'eaux claires trop importantes sur la Station d'épuration ce qui l'empêche de fonctionner normalement. C'est bien l'eau de la rivière qui entre dans le réseau et non pas l'inverse.

Ces travaux sont la suite logique après le réaménagement de la station et la mise en place de nouveaux équipements (près de 2M€ TTC).

D'autres travaux hors rivières ont été effectués dans différents secteurs de la ville : ZI du Mont, Les Combadeaux, Allée des soupirs et Lotissement de la Chasagne.

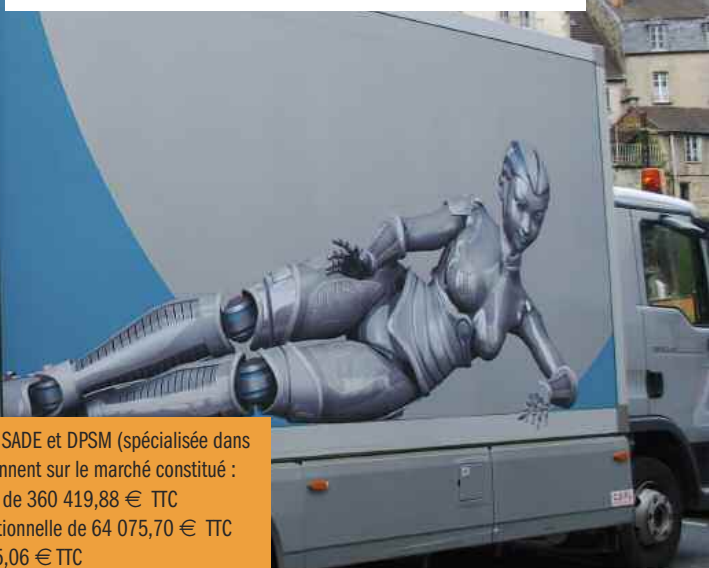
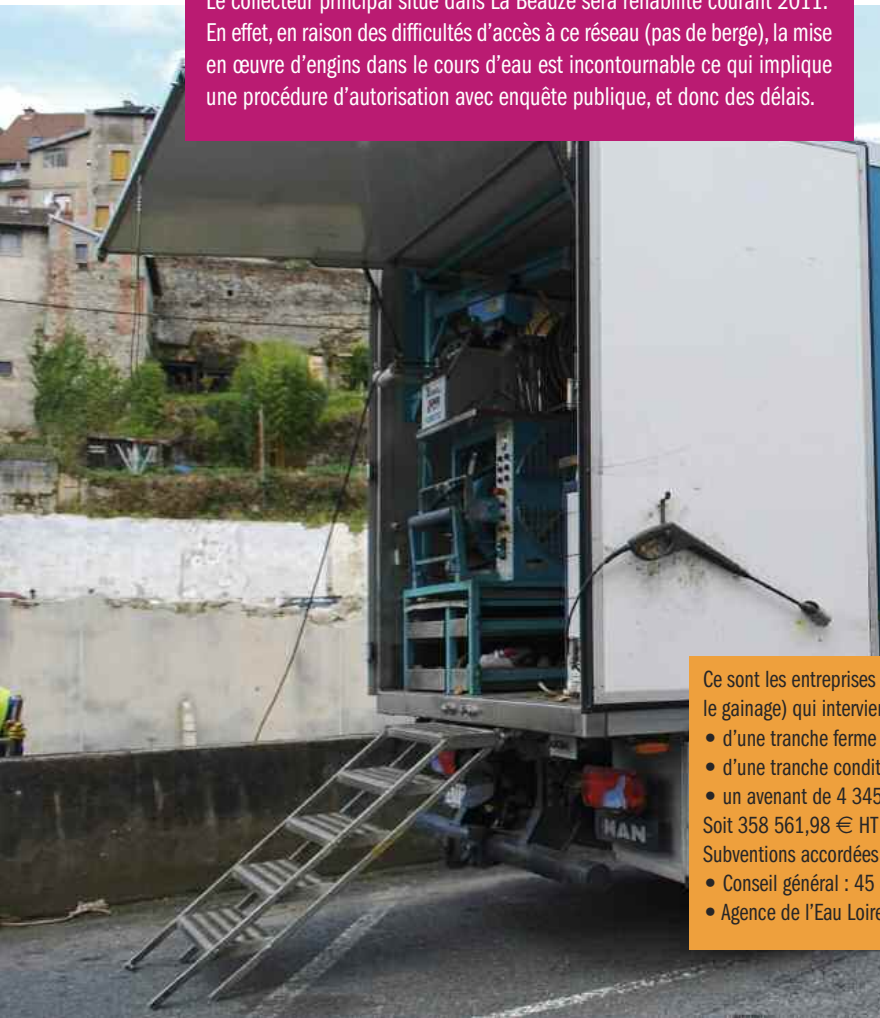
Des robots et des hommes

La solution technique retenue pour la réhabilitation des réseaux, par l'intérieur, a été choisie pour son impact très limité sur le milieu aquatique (en comparaison aux techniques traditionnelles qui auraient nécessité la mise en œuvre d'engins de terrassement dans les cours d'eau).

Le collecteur principal situé dans La Beauze sera réhabilité courant 2011. En effet, en raison des difficultés d'accès à ce réseau (pas de berge), la mise en œuvre d'engins dans le cours d'eau est incontournable ce qui implique une procédure d'autorisation avec enquête publique, et donc des délais.



17



Ce sont les entreprises SADE et DPSM (spécialisée dans le gainage) qui interviennent sur le marché constitué :

- d'une tranche ferme de 360 419,88 € TTC
- d'une tranche conditionnelle de 64 075,70 € TTC
- un avenant de 4 345,06 € TTC

Soit 358 561,98 € HT

Subventions accordées

- Conseil général : 45 805€
- Agence de l'Eau Loire Bretagne : 91 610€

Un columbarium et un jardin du souvenir au cimetière

A la demande d'un nombre toujours croissant d'habitants d'Aubusson, la municipalité a décidé de l'agrandissement d'un columbarium et de l'aménagement d'un jardin du souvenir dans le cimetière de la commune.

Ce nouvel équipement répond à un règlement intérieur applicable depuis novembre 2010.

Le columbarium et le jardin du souvenir sont mis à disposition des familles pour leur permettre d'y déposer des urnes ou d'y répandre les cendres de leurs défunts. Le columbarium est divisé en cases, chacune pouvant recevoir une à deux urnes cinéraires de diamètre et d'une hauteur réglementaires.

Les cases cinéraires ne sont pas attribuées à l'avance. Elles sont concédées au plus tôt au moment du dépôt de la demande de crémation. Elles seront concédées par période de 5 ans ou de 10 ans renouvelables.

Les tarifs de location et de concession sont fixés par le Conseil Municipal.

Les cendres des défunts peuvent être dispersées au Jardin du Souvenir. Cette cérémonie s'effectue obligatoirement en présence d'un représentant de la famille et d'un agent communal habilité, après autorisation délivrée par le Maire.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au bureau de l'Etat civil à la mairie. Tél 05.55.83.08.00 et etatscivil@aubusson.fr



18

12 avril 1835, inauguration du cimetière rue Vaveix.

Le cimetière ancien se trouvait sur la place Saint Nicolas, à proximité de la chapelle du même nom (qui fût détruite au début des années 1900). La dernière personne qui y fût inhumée a été Mme Elisabeth COHADE, épouse de M. François SARCIRON (de la Croix Blanche), propriétaire filateur, née à Clermont-Ferrand, âgée de 49 ans.

Le nouveau cimetière, rue Vaveix, a été inauguré le 12 avril 1835.

Le premier cercueil qui a été reçu dans ce nouveau cimetière, dit de « Sainte Madeleine » est celui d'Etienne JODOIN, jeune enfant de dix ans, fils de Pierre JODOIN, vitrier, et de Marguerite VILLADIER, son épouse (du faubourg de La Terrade), décédé le 17 avril 1835

Sources : A.D. 9 bib 8/3

L'Album de la Creuse, 24 avril 1835





La crémation

La crémation est autorisée en France depuis le 27 avril 1889. Il faudra attendre le début des années 1990 pour que la crémation cesse d'être une pratique rare. Cette pratique qui n'était choisie, en 1980, que par 0.9% des familles endeuillées, est de l'ordre de 28% en 2006.

La législation

Depuis la Loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 publiée au J.O. du 20 décembre 2008, il n'est plus possible de :

- fractionner les cendres pour être remises à plusieurs personnes
- conserver l'urne à domicile
- mélanger les cendres à la terre de sa propre concession
- inhumer l'urne dans une propriété privée.

Ne sont plus autorisées que :

- L'inhumation de l'urne dans le caveau familial ou sa fixation sur le monument familial
- L'inhumation de l'urne en sépulture cinéraire (petite sépulture d'un mètre carré, spécialement prévue à cet effet)
- La conservation de l'urne, dans un columbarium, en case.
- la dispersion en milieu naturel (sauf sur la voie publique) avec déclaration obligatoire de l'identité du défunt et du lieu de la dispersion, auprès de la mairie concernée.





la promotion Tabard

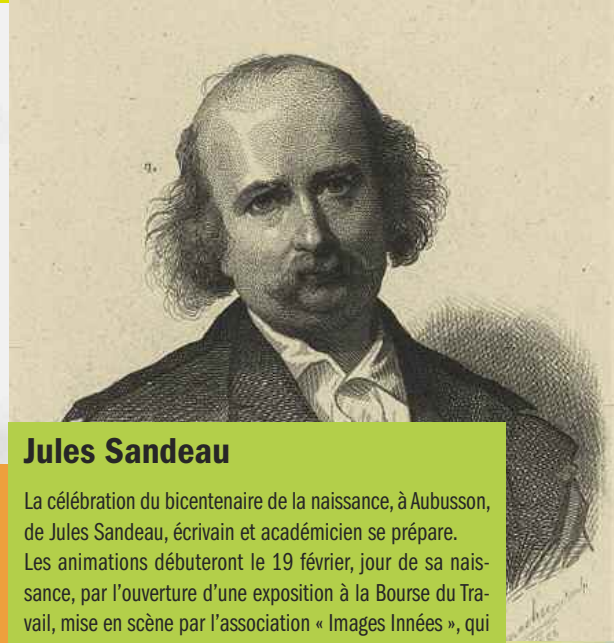
Les futurs lissiers de la promotion Tabard étaient présents à l'occasion de la présentation officielle dans les locaux de l'ENSA, de la formation "assistant concepteur, réalisateur et promoteur d'un produit tissé". Pendant 2 ans, ils recevront un enseignement pratique, mais aussi théorique et culturel, complété par des notions de gestion et de marketing.

20



« Peau de licorne »

1er prix du concours de la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé, consacre le travail de Nicolas BUFFE. Le tissage de cette œuvre sera réalisé courant 2011.



Jules Sandeau

La célébration du bicentenaire de la naissance, à Aubusson, de Jules Sandeau, écrivain et académicien se prépare.

Les animations débuteront le 19 février, jour de sa naissance, par l'ouverture d'une exposition à la Bourse du Travail, mise en scène par l'association « Images Innées », qui permettra de mettre en lumière les différentes facettes de ce personnage injustement méconnu.

Diverses manifestations se dérouleront tout au long de l'année : conférences, notamment de Brigitte Rastoueix-Guinot, lectures, dédicaces à la librairie La Licorne et autres surprises qui seront dévoilées au fil des mois.

Rencontres citoyennes

Courant décembre, le maire et les adjoints d'Aubusson ont rencontré les Aubussonnais au cours de 3 rencontres citoyennes. Ces rendez-vous décentralisés dans les quartiers ont été l'occasion d'échanges, d'écoute et d'explications sur les sujets municipaux d'hier, d'aujourd'hui et surtout de demain.



Excursion à Saint Léonard de Noblat pour les aînés.

C'est sous un ciel estival qu'une cinquantaine de personnes ont participé au traditionnel voyage sur une journée du CCAS d'Aubusson.

Accompagnés par Michel Moine, Isabelle Pisani vice-présidente du CCAS, Vivette Le Hellaye du SSIAD et Annie Tournade, directrice du CCAS d'Aubusson, les aînés ont profité des charmes de la cité haute viennoise tout proche.



Plantation d'un arbre de la laïcité

L'Amicale laïque d'Aubusson a choisi le 9 décembre 2010, jour du 105e anniversaire de loi de séparation des églises et de l'État de 1905 pour planter un arbre de la laïcité, un ginkgo biloba, l'arbre le plus vieux du monde qui a résisté à Hiroshima.

C'est au Centre de loisirs de la Chassagne que deux enfants de l'école d'Aubusson ont symboliquement levé le voile sur la plaque commémorative!



Rentrée des classes

Le maire Michel Moine, accompagné de Rolande Léonard maire adjoint en charge des affaires scolaires et Christophe Nablauc, directeur des Services techniques, a fait le tour des écoles d'Aubusson en ce jour de rentrée. L'occasion de constater le travail réalisé par le personnel communal au cours de l'été. L'occasion pour tous de retrouver Pascal Sidrat, nouveau directeur de l'école maternelle Villeneuve.



Tourisme et gastronomie pour les aînés

Pendant 3 jours, toujours avec le CCAS, et toujours accompagnés de Michel Moine, Isabelle Pisani et Annie Tournade, les aînés ont découvert la région de Marennes, l'Ile d'Oléron, le chantier de l'Hermione, la criée de La Cotinière et bien sûr la cité de Marennes. Et au bord de l'océan, c'est souvent autour de plateau d'huîtres que tout commence !

Semaine du Goût Européenne à la cantine

Dans le cadre de la semaine du goût, la cantine scolaire a initié les enfants aux habitudes alimentaires de nos voisins européens. Derrière le menu Français, plus que plébiscité, c'est l'Espagne qui remporte la palme, devant l'Angleterre et l'Italie. Patrick Soulière, Alain Gourgues, Maurice Gouyon tous cuisiniers et Toques blanches de la Creuse ont rendu visite aux enfants dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville

21


THÉÂTRE
JEAN LURÇAT
SCÈNE
NATIONALE
AUBUSSON

SAISON 2010-2011

**Présentation de la 2^{ème} partie de
saison & concert A nos héros! de LASKO**

Mardi 4 janvier > 19h > Théâtre Jean Lurçat

Entrée libre. Merci de bien vouloir confirmer votre venue
au 05 55 83 09 09

Fait(s) divers

[A la recherche de Jacques B.]

Théâtre - Récit Résidence

Création Nicolas Bonneau - Cie La Volige

Jeudi 13 janvier > 20h30

À s'approcher trop près de la vérité, on découvre ce qu'on ne voulait pas voir...

Pour traquer le fait-divers, Nicolas Bonneau a choisi de retracer le parcours d'un tueur en série. En novembre 1999, Jacques B., médecin généraliste dans une petite ville de Picardie est arrêté en forêt de Compiègne, soupçonné des meurtres de neuf femmes. Alors qu'il enquête sur le terrain, Nicolas Bonneau se retrouve lui-même entraîné dans une affaire qui le dépasse...

Le Cabaret des Vanités

Théâtre - Création - Le Groupe Incognito

Lundi 24 janvier > 20h30

Un art du bien mourir comme apothéose du bien vécu

Le Groupe Incognito est un collectif d'artistes. Douze identités qui ont eu le désir de créer une aventure de troupe. Ils nous embarquent dans un cabaret d'émotions brutes, entre musique, chansons, soliloques, joutes verbales et bricolages alchimistes. Entre vertige de la morale et douceurs épicuriennes, notre liberté face à la mort se discute en danses et en chansons.

**Les étrangers familiers,
un salut à Georges Brassens**

Chanson - Musique - La Campagne des musiques à Ouir

Lundi 31 janvier > 20h30

« La langue, l'articulation, l'esprit musical qui règne autour de Brassens me rappellent étrangement un univers dans lequel je baigne depuis vingt ans ; le jazz » Denis Charolles

Partons de cette vérité : la chanson de Brassens est universelle ; elle est une ritournelle où chacun et chacune se retrouve chaviré, ému, enfant, aïeul, aimant, passant, aimé, fleur, arbre, oiseau... L'idée est de fêter cette universalité, de la conjuguer à tous les temps et de chanter haut et fort que ce qui résiste devant tout, c'est bien la poésie.

Sandrine

Théâtre - Lise Maussion et Damien Mongin - Cie Pôle Nord
Itinéraires d'artistes, spectacle vagabond en Limousin

Lundi 7 février > 20h30 > La Pépinière, Aubusson

La destinée d'une trieuse de verre

Sandrine est trieuse de verre chez U-Pack depuis neuf ans. Elle mène une vie normale, et appelle sa mère cinq fois par jour. À ses heures libres, elle reste assise dans sa cuisine. Jean-François, son nouveau voisin, vendeur de cuisines chez Mobalpa, tente de reconstruire sa vie depuis son divorce. Tout se passe comme d'habitude, jusqu'au jour où Sandrine boit la tasse...

Bitter Sugar

Danse - Raphaëlle Delaunay - Cie Raphaëlle Delaunay

Mardi 15 février > 20h30

De Cotton-Club à Joséphine Baker, cinq danseuses pour une Revue nègre contemporaine

Bitter Sugar c'est le désir d'aller visiter les danses sociales de la communauté afro-américaine des années 20-30 qui ont forcé l'admiration par leur joie communicative. C'est l'expression joyeuse et délurée d'une histoire au goût amer, celle de corps qui se perdent et se retrouvent. C'est cette charge émotionnelle, ce trop plein qui se raconte par le plaisir de la danse et du rythme, de l'excès et de la démesure jusqu'à la dé- possession.

Jours souterrains

De Arne Lygre - Mise en scène Jacques Vincey

Théâtre Création - Résidence - Jacques Vincey - Cie Sirènes

Mardi 8 mars > 20h30

Mercredi 9 mars > 19h30

Des phrases courtes qui cognent. Une brutalité à la Sarah Kane, une musicalité à la Samuel Beckett, une rugosité à la Thomas Bernhard

La pièce de l'auteur norvégien Arne Lygre frappe d'abord par sa violence. Elle reste pourtant énigmatique et tisse des thématiques subtiles et profondes. Il s'agit d'un quatuor, de la séquestration de trois personnes par le Propriétaire de la maison, pour les sauver du naufrage, pour écrire leur histoire et donner sens à la sienne. Les personnages écrivent leur histoire en direct, en la vivant sur le plateau.

Aïe

Arts de la piste - Musique - Danse

Création - Résidence - Jur Domingo et Julien Vittecoq - Cridacompany

Lundi 21 mars > 20h30

Mardi 22 mars > 19h30

Aïe : un cri du corps plutôt que de la tête.

La Cridacompany imagine des spectacles où les disciplines du cirque (acrobaties, jonglages...) rencontrent d'autres expressions artistiques (danse, improvisation...). Les points de départ sont les sensations, les énergies (l'impuissance, la colère, la rage...). Ils travaillent à partir d'images repérées dans la vie, des postures, des gestes. Forme hybride, cette prochaine création associe Jur et Julien à Nicolas Arnould, compositeur et guitariste.

Le projet Ibsen de Daniel Veronese

Théâtre - Cie Daniel Veronese

Mardi 29 mars > 19h30

Il ne s'agit pas ici d'un théâtre de l'esbroufe, du sensationnel mais d'un théâtre d'une grande profondeur éthique

Daniel Veronese s'est emparé de deux pièces d'Ibsen (Maison de poupée et Hedda Gabler) qui racontent les aventures de deux femmes recherchant leur émancipation quel qu'en soit le prix social ou personnel. Il a choisi un décor unique, très succinct, pour concentrer l'action et d'en réduire le nombre des protagonistes.

Spectacle en espagnol sur-titré en français / Durée 3h avec entracte

De profundis

Danse - Création - Nathalie Pernette - Cie Pernette

Mardi 31 mai > 20h30

Une mise en spectacle du monde pour deux danseurs et trois plasticiens.

Nathalie Pernette a proposé au groupe Tricyclique Dol de s'emparer, avec elle, des sept premiers jours de l'existence terrestre et d'imaginer une version personnelle pour tous les travaux divins. Tricyclique Dol est un trio de plasticiens qui invente des objets artistiques souvent animés et lumineux, de grande taille (manèges, installations, parcours) et qui combine les matériaux de récupération à une technologie très pointue. De profundis est le fruit de cette confrontation entre artistes.

Miettes

Arts de la piste - Rémi Luchez - Association des Clous

Lundi 6 juin > 19h30 > Aubusson

Presque rien, ou plutôt quelques miettes et c'est déjà beaucoup

Rémi Luchez est un artiste de cirque. Ses disciplines sont le fil souple et les équilibres, qu'il travaille à travers le langage du clown. À partir de matériaux qui font notre quotidien, au milieu du public, sans décor ni artifices, il esquisse une galerie de portraits tour à tour fragiles et joyeux.

A voir en famille

Le castelet de Josette

D'après William Shakespeare

Marionnette - Jeune public, à voir en famille - Patrick Conan - Cie Garin Troussebaeuf

Mercredi 16 mars > 15h > Bourse du travail

Les marionnettes de Patrick Conan manipulées à vue et sans esbroufe construisent l'espace intime d'un petit théâtre du monde.

Ulcérée de voir les salles de spectacles se vider et les télévisions se remplir, Josette fonde son propre théâtre. Avec son compagnon Henri, dans son petit castelet, elle se donne en spectacle en incarnant le rôle-titre et laisse le soin à Henri d'assumer le reste de la distribution, ainsi que l'entretien du plateau...

Les orphelines

Texte de Marion Aubert

Théâtre - Marionnette - Johanny Bert - Le Préau, centre dramatique régional de Vire

Mercredi 4 mai > 15h

Les orphelines, c'est l'histoire d'un écrivain chargé de mener une enquête sur ces pays où, lorsqu'une petite fille vient au monde, on la tue

Marion Aubert est partie d'une réalité : la disparition volontaire des filles en Asie. Elle crée une fable, poétique et mystérieuse, souvent drôle et crue. Son écriture est riche, ludique, endiablée et nous embarque dans un univers singulier, dans une histoire surprenante qui s'inspire de la réalité ou plutôt des questions de notre monde actuel sur le rapport homme-femme.

Deux soirées partagées

SOIRÉE PARTAGÉE >

Jeudi 20 janvier > 19h30

Deux femmes en mouvement, une aérienne, suspendue dans les airs et une seconde, poignante, empreinte de nostalgie et de mémoire

Le Bal

Danse - Marlène Rostaing - Cie Davai

Solo pour une danseuse, valse pour une grand-mère

Marlène Rostaing porte la mémoire des femmes de sa famille. Carmen a fui l'Espagne dans des conditions terribles, pendant la dictature de Franco. Elle aimait danser la valse dans les bals populaires. C'est avec humour et dérision qu'elle rend hommage à sa grand-mère, à cette dernière valse dansée avec elle.

Miroir, Miroir

Aérien - Danse - Musique - Mélissa von Vépy - Cie Moglice Von Verx

De l'autre côté du miroir : un face à face avec soi-même

Un piano. Un miroir composé de dalles est suspendu par des filins bien solides.

Mélissa Von Vépy, longue et mince, accompagnée d'un pianiste, joue avec ce miroir. Elle le regarde, s'approche, se mire et va tenter l'impossible traversée.

SOIRÉE PARTAGÉE >

Lundi 4 avril > 19h30

Comme un effet de miroir, ces deux spectacles se conjuguent en mouvement

Contrepoint

Danse - Yan Raballand - Cie Contrepoint

Un copier-coller chorégraphique dont la rigueur géométrique fait naître la poésie

Cette danse est d'un seul élan, en mouvement continu, répétitif ou non qui se métamorphose. Comme un trait de crayon qui dessine sans se détacher de la page. Les deux danseurs évoluent dans un espace restreint, affirment les liens qui les unissent, leur rapport d'espace et de temps, l'influence de leur énergie, la relation d'un point contre un autre.

Krafft

Danse - Marionnette - Johanny Bert - Yan Raballand - Théâtre de Romette

Un pas de deux insolite entre un danseur et un grand personnage de papier Kraft

Un grand corps de papier froissé, chiffonné, torsadé ou noué, souple sur ses jambes, curieux comme un humain, expressif comme une marionnette est manipulé par quatre comédiens. Face à face sur le plateau, danseur et marionnette se regardent, s'observent, s'approchent et deviennent deux danseurs, deux corps qui vont dialoguer ensemble.

scène nationale d'Aubusson - théâtre Jean Lurçat

avenue des Lissiers, BP 11, 23200 Aubusson

billetterie 05 55 83 09 09

infos@ccajl.com - www.ccajl.com

Sorties FAMILLE Soirées partagées

Pompiers (rue Vaveix)	18
Gendarmerie (1, Pl. Rhin et Danube)	05.55.66.10.67
Sous-Préfecture	05.55.67.71.71
Perception	05.55.66.14.53
Hôpital du Mont	05.55.83.50.50
Maison de Retraite	05.55.66.21.91
Centre Anti-poison (Bordeaux)	05.56.96.40.80
S.O.S. Amitié (Limoges)	05.55.79.25.25
S.N.C.F.	05.55.66.13.28
La Poste	05.55.66.17.82
Foyer Mixte Aubusson des Jeunes Travailleurs	05.55.66.13.59
C.A.T. (Atelier protégé)	05.55.66.29.32
C.C.A.J. Lurçat/administration	05.55.83.09.10
Billetterie	05.55.83.09.09
Croix Rouge	05.55.66.15.94
Musée Départemental de la Tapisserie	05.55.83.08.30
Aides aux personnes âgées (AGARDOM)	05.55.83.35.00
Assistances sociales	05.55.67.72.00

MAIRIE :

*Services Techniques Municipaux	05.55.66.34.04
*Restaurant Scolaire	05.55.66.71.17
*Service de Soins à Domicile	05.55.66.81.37
*Camping	05.55.66.18.00
*Cinéma « Le Colbert »	05.55.66.10.72
*Hall Polyvalent	05.55.66.88.90
*Office de Tourisme	05.55.66.32.12

POLE ENFANCE :

*Clé de Contacts	05.55.67.77.29
*Multi Accueil (crèche)	05.55.67.55.68
*R.A.M. (Roul'Doudou)	05.55.67.55.61
*Accueil péri-scolaire (garderie)	05.55.67.55.60
*A.L.S.H. (centre de loisirs)	05.55.83.81.58

COMMUNAUTE DE COMMUNES

(le matin) :	05.55.67.79.98
*Piscine	05.55.66.24.19
*Médiathèque	05.55.66.61.23

ENSEIGNEMENT

Maternelles :	
*La Clé des Champs	05.55.66.33.54
*Jules Sandeau	05.55.66.19.87
*Villeneuve	05.55.66.19.85
Primaires :	
*Villeneuve	05.55.66.19.84
*La Clé des Champs	05.55.66.20.10
*St Louis	05.55.66.14.85
Lycée et Collège :	
*Eugène Jamot	05.55.67.72.80
*Lycée d'enseignement professionnel	
Jean Jaurès	05.55.67.73.60
*E.N.S.A.	05.55.83.05.40

KINESITHERAPEUTE/OSTEOPATHE :

DECHEZLEPRETRE Jean-Marie	05.55.66.83.33
KINESITHERAPEUTE :	
CHEMIN Lionel	05.55.66.33.07
BUSSIERE Romain	05.55.66.33.07
OSTEOPATHE	
CRIADO Céline	05.55.67.53.30
THERAPIE MANUELLE OSTEOPATHIQUE :	
Cédrik PRALUS	06.71.26.70.88
MEDECINS GENERALISTES	
CAILLAT Jean-Claude	05.55.66.26.52
SEBENNE Olivier	05.55.66.88.38
TEYSSONNEYRE Martine	05.55.83.82.02
ZARROUK Hichem	05.55.66.84.10
VAURS Jean-Louis	05.55.66.84.10
RAMEZ Paul	05.55.66.34.44
LAURENT Vincent	05.55.67.75.95
CHAMBON Jean-Jacques	05.55.66.10.57
OPHTALMOLOGUE	
FOURCHES Jean-Pierre	05.55.66.83.54
CARDIOLOGUE	
TEYSSONNEYRE Bernard	05.55.66.82.72
PEDIATRE	
EL BADRI Ahmed	05.55.67.79.76
ORTHOPHONISTE	
LAVIALE Nathalie	05.55.83.84.23
PODOLOGUE	
MELARD Daniel	05.55.66.80.70
PIASER Christophe	05.55.66.80.70
CARBONEL Jean-Michel	05.55.66.24.53
DENTISTES	
ADANT Pierre	05.55.66.36.22
VOILHES Jacques	05.55.66.26.03
OCCHIMINUTI Françoise	05.55.66.30.11
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	
CHABANT Véronique	05.55.66.13.82
CHEMIN Marie Catherine	05.55.66.13.82
PETIT, THOMAS, TRUCHON, LE HELLO	05.55.66.83.94
MERCIER Françoise	05.55.66.32.70
MARTIN, BOUEIX, PIGNIER, MORTEROL	05.55.66.17.73
LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES	05.55.66.11.68
PSYCHOLOGUE	
SIMONNET Yvonne	05.55.67.45.99
CENTRE DE CONSULTATION	
PSYCHOTHERAPIE AUBUSSONNAIS	05.55.83.82.10
VETERINAIRES	
BOLLACHE Jérôme	05.55.66.18.58
BOUBET Boris	05.55.66.18.58
AMBULANCES	
BAURES Père & Fils	05.55.66.11.76
CLINIQUE CROIX BLANCHE	05.55.83.60.00
Service radiologie	05.55.83.60.90

Le carnet

jusqu'au 20 décembre

NAISSANCES

JUIN

- Amaury, Auguste MAUGARD

JUILLET

- Léa, Elisabeth, Chantal RAMBAUD
- Annycia, Hawa SOILIH

AOUT :

- Lauriana, Chantal, Marie FRITL

SEPTEMBRE : :

- Clément, Pierre BRIAL

OCTOBRE

- Kaliana, Christiana RAZAFINDRALAMBO
- Ange, Marie, Anne MARCAIS

NOVEMBRE

- Pacôme REDON

DECEMBRE

- Mathis, Léo COUBRET MAUFUT

Nous présentons tous nos vœux de bonheur et prospérité à Louane et Mathis CAILLAUD nés en février 2009

DECES

MAI

- Marguerite, Marie, Pauline DEVIERRE
- Philippe PERROT
- Jacqueline, Christiane, Raymonde MAZET, épouse LEFORT

JUIN

- Renée, Yvonne, Emilie GOUNY, Veuve COUT
- Renée, Madeleine MOREAU, Veuve PREZAT
- Jacqueline, Martbe GUEUDRY, Veuve DUMORTIER
- Roger, Michel LAGORGETTE
- Jacqueline, Marie, Léa CELLIER, épouse HAQUIN
- Muguette BEAUDERON, Veuve CONCHON

JUILLET

- Germaine, Célestine THIBIER, Veuve BOURRUT

AOUT

- Yvonne, Marie, Louise LAFFINET
- Roger, Marcel LEBOUTET
- Andrée, Louise GANDY
- André, Marcel MARZET
- Roger, Alfred GUENIN
- Raymond, Robert, Lucien PARDANAUD
- Marie, Christine COULAUD, Veuve COURSAGET
- Julienne, Anna BLANCHET, Veuve DIF
- Alice, Yvonne DUPUY, Veuve GOURICHON
- Eugène, Denis, François, Rémy ROBERT

SEPTEMBRE

- Jeanne, Marguerite PERATHON
- Gilberte, Marie, Constance WELCHER, Veuve DESHERAUD
- Camille CHATELARD, Veuve BLONDIN
- Alice, Lucie, Andrée VILCOQ, Veuve BARON
- Roger, Joseph LAPAIRE
- Michel, André LACROIX
- Ginette, Marie-Louise BENELLE

OCTOBRE

- Raymond, Marcel, Yves, Jacky MALOREY
- Aurélie, Emilie, Germaine LEMEUNIER
- Claude, Roland PORTET

NOVEMBRE

- Jeanne, Gabrielle JOFFE, épouse FAURE
- Yvonne, Raymonde, Alice DELPATRIE, Veuve LEBOUTET
- Paulette, Pierrette SLAGHENAUF
- Robert, Charles RUSSE
- Marie-Louise, Albertine, Renée, Julienne JAMIN, Veuve LANDAIS
- Marcelle, Simone JEANNOT, épouse MOINON
- Sylvie, Aurore QUETIER, épouse MALTERRE
- Didier, Jean AMARIE
- Pierre, Louis, Georges BERTRAND
- Jacques, Raymond, Marcel GAMBIR
- Marie, Rolande FELIX
- Claude, Jean CHAUME

DECEMBRE

- Emma VALDANT, Veuve CHEVALIER
- Jean, François, René GOUBELY

« Aubusson tous solidaires » groupe majoritaire

L'accueil, un atout clé pour l'avenir de notre territoire

L'accueil est un élément fondamental de l'avenir d'un territoire, d'une ville, il est l'énergie, le sang neuf nécessaire au développement, à l'installation de nouvelles activités et de nouvelles populations.

Non, notre territoire ne sera pas dévolu à une simple économie résidentielle comme certains voudraient nous y contraindre. Pour cela les élus et les acteurs socio-économiques doivent être force de propositions. **C'est un combat de tous les jours !**

1 constat : de plus en plus de citoyens font le choix de vivre en zone rurale et pour certains y développer une activité économique.

1 volonté : les collectivités, communales ou intercommunales mettent en place des actions et des équipements indispensables au maintien et à l'accueil des populations sur notre territoire :

- les opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH), la construction de plusieurs pavillons HLM.

- La mise à disposition par la commune d'Aubusson de terrains à vocation artisanale et industrielle sur la zone du Mont, de nature à favoriser l'extension des entreprises existantes et permettre l'implantation de nouvelles activités.

- La démarche collective territorialisée (DCT) qui offre à l'artisanat et aux commerces des possibilités d'accompagnement dans le développement de leur entreprise.

D'autres projets structurants vont favoriser encore l'accueil à Aubusson : la nouvelle piscine, la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé qui est la suite logique de l'inscription de la tapisserie d'Aubusson au patrimoine mondial de l'UNESCO mais aussi le parking situé derrière la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Arrondissement d'Aubusson reliant le cœur de ville par la passerelle.

Aubusson est une ville touristique. La valorisation du patrimoine, les animations proposées par les associations et l'Office de Tourisme sont des atouts pour l'accueil.

Le tourisme est une activité économique à part entière, source de richesses, de développement, et par nature non délocalisable. La mutualisation des compétences sur l'ensemble des territoires du sud creusois doit permettre la réussite de l'accueil touristique.

Cette volonté de développement est malheureusement mise à mal par les atteintes régulières des services publics dans notre département. Un jour c'est la suppression des tribunaux de proximité, de la radiothérapie dans la ville préfecture, un autre jour c'est l'annonce de fermeture d'un bureau de poste ou la disparition de tel ou tel service.

A l'instar du bouclier fiscal qui protège les plus nantis, il faut aller vers la création d'un bouclier rural qui garantira l'égalité des droits et des chances aux territoires ruraux et qui permettra de revitaliser les campagnes et faciliter l'installation de nouveaux habitants.

Stoppons l'érosion des services publics dans les zones les moins peuplées. Misons sur une fiscalité allégée pour les commerçants et sur une aide aux médecins pour les inciter à préférer une ville ou un village.

**Le « bouclier rural » sera une chance pour notre territoire.
Plus qu'un souhait pour 2011 !**

Gilles PALLIER
Maire adjoint

« Aubusson avenir » groupe minoritaire

Les Aubussonnais se demandent de plus en plus si la majorité au conseil municipal a une réelle stratégie de développement de la ville... A l'évidence, Aubusson végète et périclité !

L'équipe en place arrive-t-elle à se projeter dans l'avenir ?

Son leader investi de tous les pouvoirs cumule les fonctions de Maire, Conseiller Général et Président de la communauté de communes (Com.Com). Alors tout devrait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes, surtout avec l'aide d'un adjoint élu au Conseil Régional..., mais l'habit ne fait pas le moine !

Bien que le **développement économique** soit une des grandes compétences du Conseil Régional et de la Com.Com, nous ne constatons aucun essor, aucune anticipation, ni aucune innovation dédiée au bassin d'Aubusson. **Autres constats : la population ne cesse de baisser, l'exode des jeunes continue, la rotation et la fermeture des commerces s'amplifient et aucune nouvelle entreprise ne s'installe.**

Les manifestations, les goûters, les repas, les défilés, les commémorations sans oublier les études..., c'est très bien mais ça ne suffit plus.

Nous estimons qu'il y a un grand décalage, un fossé ou pire un abîme entre des projets pharaoniques et une ville qui survit et surnage à moitié exsangue... A savoir :

- Une piscine fantastique qui coûtera 8 millions d'euros (de 20000 entrées actuellement on passerait à 75 000 entrées !)

- Une extension du Musée muté en Cité de la Tapisserie, atteint de nomadisme au gré des multiples études onéreuses... pour 8 millions d'euros (de 20 000 entrées, on passerait à 40 000).

A première vue, on pourrait se réjouir de cet expansionnisme festif et fictif, mais que fait l'équipe majoritaire en place pour atteindre ces objectifs de fréquentation ? (qui ne se décrètent pas).

A part cela, l'équipe municipale en place semble en panne d'idées. Alors notre groupe d'opposition qui se place résolument **comme une force de proposition**, ne peut que se réjouir de voir ses projets repris par la municipalité.

- Le classement d'Aubusson au Patrimoine immatériel de l'UNESCO, idée de notre groupe, proposée par Olivier SEBENNE est une bonne chose mais maintenant il faut être à la hauteur et se démenner pour faire de la communication et relancer la Tapisserie.

- Le **bicentenaire de la naissance de Jules SANDEAU** est une occasion rêvée de faire de la publicité. Notre groupe a proposé une année commémorative avec une liste d'idées autour de ce thème et de cet écrivain dont le premier Amour fût Georges SAND. Là aussi, il faut de la réactivité et nouer des partenariats avec Nohant entre autres, Villemonteix en Creuse...

- Le **Fonds régional de la Tapisserie** part d'une idée lancée par APROART, mais les prix des lauréats dont la maquette est retenue ne doivent pas être un gouffre à subventions (60 000 euros pour le premier prix !! Un record inamortissable...) On peut être généreux avec l'argent des contribuables (financement du Conseil Régional, du Conseil Général et de la commune d'Aubusson), mais il ne faut pas perdre de vue le retour sur Investissement et penser à générer du travail pour les lissiers en leur donnant plus.. **Il faut s'inscrire dans la durée.** Evitons le flop comme pour l'hôtel Sallandrouze qui a coûté 385 000 euros de subventions en pure perte !.

- Nous nous réjouissons de la reprise de notre grand projet de Centre de détention qui pourrait créer 250 emplois.

Espérons que tous ces projets créeront l'union sacrée, une symbiose bénéfique pour la communauté de communes et le Sud de la Creuse. Mais si nous demandions à être écoutés, maintenant nous souhaitons être considérés comme de vrais partenaires.

Pour des jours meilleurs, nous vous souhaitons tous nos bons vœux pour 2011

LUNDI**matin****8h30 – 11h30**Jean-Claude VACHON – 6^{ème} adjoint
Sports et Vie Associative**après-midi****14h00 – 17h00**Rolande LEONARD – 7^{ème} adjoint
Affaires scolaires, Conseil Municipal des Jeunes,
Citoyenneté et C.L.S.H.**MARDI****matin****9h00 – 12h00**Jean-Louis AZAÏS – 1^{er} adjoint
Urbanisme, Environnement, Travaux et
développement durableDaniel RAPINAT – 2^{ème} adjoint
Finances et personnel**après-midi****14h00 – 17h00**Gilles PALLIER – 7^{ème} adjoint
Développement économique, tourisme et jumelage**MERCREDI****après-midi****14h00 – 17h00**Catherine DEFEMME – 5^{ème} adjoint
Commerce et Artisanat**JEUDI****après-midi****14h30 – 17h30**Isabelle PISANI – 3^{ème} adjoint
Affaires Sociales, Santé, Solidarité,
pôle multi-accueil **VENDREDI****matin****9h00 – 12h00**Nicole DECHEZLEPRETRE – 8^{ème} adjoint
CultureLe Maire et les Adjoints
reçoivent sur rendez-vous pris
au Secrétariat du Maire
au **05.55.83.08.02** ou
secretariatmaire@aubusson.fr**Bienvenue aux nouveaux commerçants****> M. ABOUDOU
LE CAP DES SAVEURS**Epicerie exotique
63, Grande Rue
Tél 05.55.66.94.55**> M. PELEGE
CENDRILLON**Salon de Thé –
Agence Immobilière
38, Grande Rue
Tél 05 55 66 58 25**> BOYADJIAN-RAYNAUD
HORLOGERIE BIJOUTERIE**
Bijouterie, joaillerie, spécialiste ré-
paration horloge ancienne, gra-
vures, grand choix de montres
3, Grande Rue
Tél. 05 55 66 86 20**> M. HAMARD Tony
MAXPRIX**
Déco, cadeaux,
4, rue de Beauze
Tél 05.55.72 49 57**> Mme Catherine ROWLAND
ROCTROC**
Dépôt-vente vêtements
et chaussures
4, rue Vaveix
Tél 06 34 95 78 47**> Andy et Clare OSBORNE
RIVERSIDE**
Bar – Restaurant
5, rue de l'Abreuvoir
Tél. 06 85 89 10 66**> Eric POPE ET Thierry PENICHON
(successeur de Jacques DEMBAS)
ELECTRICITE GENERALE**
33, rue de Beauze
Tél 05 55 66 38 33**> M. CRINIERE Luc
ELECTRICITE PLOMBERIE
CHAUFFAGE SANITAIRE ISOLA-
TION RENOVATION DU BATIMENT**
Rue Alfred Assolant
Tél 06 74 93 55 69**> M. CARTILLI Serkan
L'OASIS**
Bar-Restaurant
15 avenue de la République
Tél 05.55.67.27.58**> M. BRUN-PICARD Gérard
AGENCEMENT INTERIEUR DECO-
RATION TRAVAUX DE BATIMENT**
1, rue Alfred Assolant
Tél. 06 37 24 26 93**> M. DESPRES Mathias
CONSTRUCTION RENOVATION
ENTRETIEN DE PISCINES**
7, rue Roseleur
Tél 06 89 07 63 42**Changement d'adresse****> M. CANTARD Thierry
LE HAVANE**
Café, brasserie
17B, rue des Déportés
Tél 05 55 66 18 13**> DEVOIZE Karine
ART DU POIL**
Toilettage chiens et chats
Z.I. du Mont
Tél 05 55 66 86 74**> RIGAUD Patrick
JARDINS DIVERS**
Fleuriste
2 place Maurice Dayras
Tel 05.55.83.81.28

Les Arts dans la rue

Inaugurée le 9 juillet sous le signe de la danse et de la musique, cette 4^{ème} édition a investi les rues, les places, des cours et jardins d'Aubusson pour des spectacles de jonglage, d'équilibre, de magie, de boniment, de conte, de musique... Une visite entomologique humoristique qui a ravi les Aubussonnais et les vacanciers venus nombreux pour ce rendez-vous de mi juillet.

